

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000469 – AMR 45/003/00

Action complémentaire sur l'AU 52/00 (AMR 45/001/00 du 28 février 2000)

Avertissement: Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MAUVAIS TRAITEMENTS

PARAGUAY

Francisco Carballo Figueredo, 15 ans

Rubén Dario Alcaraz, 17 ans

et d'autres personnes incarcérées dans le centre de détention pour mineurs Panchito López

Londres, le 19 juillet 2000

Quelque 200 mineurs sont toujours incarcérés dans le centre de détention pour mineurs Panchito López, bien que le gouvernement soutienne depuis plusieurs années que le transfert de l'ensemble des détenus dans un autre établissement, spécialement construit à cet effet, ne saurait tarder. Amnesty International estime que les conditions de détention qui règnent dans le centre Panchito López sont assimilables à des traitements cruels, inhumains et dégradants.

Huit détenus ont péri dans un incendie survenu à Panchito López le 11 février, et 20 autres, sinon plus, ont été grièvement brûlés. Depuis, le gouvernement paraguayen a affirmé à plusieurs reprises à Amnesty International et à d'autres organisations internationales que des mesures avaient été prises pour améliorer les conditions de détention dans ce centre et que le transfert des détenus dans un nouveau centre pour mineurs construit à cet effet était imminent.

Quarante détenus ont été transférés dans un nouvel établissement, le *Centro de Educación Integral*, à Itauguá, à 25 km de la capitale, Asunción. Les conditions de détention y seraient meilleures qu'à Panchito López. Toutefois, 22 autres se trouvent depuis maintenant près de cinq mois dans une prison pour adultes située à Emboscada, où les autorités ont dit les avoir placés « à titre provisoire », en attendant qu'un établissement adapté puisse les accueillir.

Rúben Darío Alcaraz a été remis en liberté, et il ne semble pas que Francisco Carballo Figueredo ait été de nouveau soumis à des mauvais traitements.

Amnesty International se félicite du fait que le gouvernement ait assuré que la torture ne serait pas tolérée au Paraguay et que les responsables d'actes de torture ne resteraient pas impunis. Toutefois, l'Organisation n'a reçu aucune information indiquant que les investigations menées sur les allégations de torture aient progressé.

Une organisation non gouvernementale (ONG) locale de défense des droits des enfants, *Defensa de los Niños Internacional* (DNI), a remercié Amnesty International pour les appels envoyés par l'intermédiaire du Réseau d'actions urgentes.

« Le travail qu'a accompli Amnesty International pour nous soutenir s'est révélé capital pour les enfants privés de liberté : les cent lettres et plus qui ont été envoyées pour faire pression sur les autorités [...] ont contraint celles-ci à agir [...] Encore merci à Amnesty International pour l'aide que vous nous avez apportée et qui a manifestement joué un rôle décisif dans les mesures prises par les autorités. »

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- félicitez-vous du fait que les autorités aient assuré que la torture ne serait pas tolérée au Paraguay et que les responsables d'actes de torture ne resteraient pas impunis ;
- demandez à être informé des progrès des investigations menées sur les allégations d'actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements infligés par des gardiens à des détenus ;

– priez instamment les autorités de vous tenir informé des progrès réalisés dans le cadre de l'enquête menée sur l'incendie survenu le 11 février dans le centre Panchito López en vue de déterminer si des individus sont pénalement responsables de n'avoir pas empêché l'incendie de se déclarer ou d'avoir omis de porter secours aux victimes de ce sinistre ;
– demandez la fermeture immédiate du centre de détention pour mineurs Panchito López, et rappelez aux autorités que cinq mois se sont déjà écoulés depuis l'incendie et que leurs promesses répétées de transférer l'ensemble des détenus du centre Panchito López dans un nouvel établissement sont restées lettre morte.

APPELS À :

Président du Paraguay :

Exmo. Sr. Presidente de la República del Paraguay
Don Luis Angel Gonzalez Macchi
Palacio de López
El Paraguayo Independiente y Ayolas
Asunción, Paraguay

Télégrammes : Presidente, Asunción, Paraguay

Fax : 595 21 498 809

Formule d'appel : *Sr. Presidente, / Monsieur le Président de la République,*

Ministre de la Justice :

Dr Silvio Ferreira Fernández
Ministro de Justicia
Gaspar R. de Francia y EE.UU.
Asunción, Paraguay

Télégrammes : Ministro Justicia, Asunción, Paraguay

Fax : 595 21 208 469

Formule d'appel : *Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,*

Ministre des Affaires étrangères :

Dr Juan Esteban Aguirre
Ministerio de Relaciones Exteriores
O'Leary 222 y Pte. Franco
Asunción, Paraguay

Télégrammes : Ministro Relaciones Exteriores, Asunción, Paraguay

Fax : 595 21 490 676

Formule d'appel : *Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Organisation non gouvernementale :

Defensa de los Niños Internacional – DNI
Casilla de Correo N° 3101
Asunción, Paraguay

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Paraguay dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 30 AOÛT 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*